

Annonay, le 21 septembre 2021

Nos réf. : GB AT/2021/02

Monsieur Thierry GIROT
Maire
Mairie d'Arcens
07310 ARCENS

Objet : Avis CCI sur projet de PLU d'Arcens

Monsieur le Maire,

Nous avons bien reçu votre courrier par email du 20 septembre 2021 sollicitant notre avis pour le projet de PLU d'Arcens, et vous en remercions.

Nous avons particulièrement apprécié :

- Dans un contexte de relance démographique ces dernières années à Arcens (360 habitants en 2012, 377 en 2018), le projet d'OAP quartier gare visant à renforcer la centralité du village en aménageant cette dent creuse avec des commerces-services en rez-de-chaussée et des logements à l'étage, à proximité immédiate des commerces existants ;
- La préservation des zones d'activités industrielles existantes (usine d'embouteillage des eaux minérales d'Arcens le long de la RD 237, micro-centrale d'hydro-électricité, et ZAE route d'Issas : construction de machines d'emballage, garage automobile) concentrant la majorité des 80 emplois de la commune. **Le faible taux d'artificialisation d'Arcens** (moins de 2 % au total dont moins de 0,25 % en zone UI, vs plus de 98 % en zones agricole et naturelle) **pourrait même permettre une extension des zones UI pour anticiper l'agrandissement d'une usine existante comme Cypack ou l'arrivée d'une nouvelle entreprise.**

Étant donné l'intérêt général du projet de PLU à Arcens, nous émettons **un avis favorable.**

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre parfaite considération.



Le Directeur Général
Luc VILLARET



Le Président
Jean-Paul POULET